



## Notice explicative du projet N°7.14

### **Aménagement de parkings végétalisés sur la Commune de Prey**

Fiche-dispositif N°7 : amélioration de la qualité des services à la population dans une perspective de développement durable

**Comité de Programmation du 17 septembre 2012**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### ➤ **Contexte :**

Le tissu urbain de Prey est relativement dense. La Commune occupe en effet une superficie de seulement 8 km<sup>2</sup> et elle ne comporte aucun hameau. Pour autant, il n'existe pas véritablement de centre-bourg mais plutôt un carrefour situé au centre de la Commune et constitué d'importants axes de circulation, notamment la RD 52 qui relie Saint-André-de-l'Eure à Evreux (7 500 véhicules/jour).

Les habitants utilisent beaucoup leur voiture pour rejoindre les différents services car ceux-ci sont dispersés dans les différents quartiers de la Commune.

A l'occasion de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les élus ont donc formulé la volonté de relier les différents quartiers par des cheminements doux afin d'inciter au développement des déplacements piétons.

Parallèlement, ils ont souhaité améliorer l'accès aux différents services en aménageant des aires de stationnement sécurisées et en libérant les emprises des voitures stationnées anarchiquement lors des manifestations.

Devant faire face à des risques d'inondation en cas de fortes pluies ou d'orages (sol argileux présentant très peu de pente), l'aménagement des aires de stationnement doit impérativement être effectué sans imperméabiliser davantage les sols. Le choix a donc été fait de procéder à l'aménagement de parkings végétalisés.

#### ➤ **Objectifs du projet :**

- Proposer un parking pour desservir le multiservices, le terrain de sport et la salle des associations de la Commune
- Limiter l'imperméabilisation des sols et le ruissellement grâce à une végétalisation des aires de stationnement
- Mieux délimiter les différents espaces de circulation afin de sécuriser les déplacements de tous (véhicules motorisés, cyclistes, piétons, etc.)
- Améliorer le cadre de vie en proposant des aires agréables à utiliser mais aussi à traverser à pieds

#### ➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

- Habitants de Prey et des Communes limitrophes
- Usagers des équipements desservis (membres des associations communales, sportifs, etc.)

## ➤ **Contenu :**

Les aires de stationnement végétalisées prises en compte dans le présent dossier concernent la desserte de services à la population situés dans trois quartiers distincts de Prey.

Au total, les aires de stationnement végétalisées comprendront 56 emplacements standards et 32 places à usage occasionnel. Les espaces de manœuvre pour le stationnement seront réalisés en grave naturelle drainante et seront donc eux aussi perméables.

### - **Aménagement pour le multiservices en centre-bourg : Création de 14 emplacements végétalisés dont 1 place pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**

Amélioration de l'accès aux services et résolution du problème de stationnement anarchique (kinésithérapeute, pharmacie, cabinet infirmier, Poste, épicerie, restaurant)

Dégagement de la chaussée et sécurisation de la voie de circulation (axe Saint-André-de-l'Eure / Evreux).

Technique : dalles evergreen

### - **Aménagement pour la salle des associations : Création de 22 à 54 emplacements végétalisés**

Création d'une aire permanente de stationnement végétalisée et de deux aires réservées à des usages plus occasionnels afin d'adapter au mieux la capacité du parking à l'ampleur et à la fréquence des manifestations (environ 35 par an).

Technique : dalles evergreen pour les 22 places permanentes et simple délimitation des 32 places à usage occasionnel (aménagement des accès aux parkings et matérialisation de la surface par une haie de charmille)

### - **Aménagement pour le stade : Création de 20 emplacements végétalisés**

Création d'emplacements supplémentaires à proximité directe du stade afin d'adapter la capacité du parking à l'ampleur des manifestations organisées.

Technique : dalles evergreen

Ces espaces seront accessibles gratuitement.

## ➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Mai-Juin 2012 : définition du projet
- Aout-Septembre 2012 : consultation des entreprises et analyse des offres
- Novembre 2012 : début des travaux aux abords du multiservices
- Printemps 2013 : fin des travaux pour la salle des associations et le stade

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- Rue Charles de Gaulle / Rue de la Poste : parking desservant le multiservices
- Rue de Grossoeuvre : parking desservant la salle des associations
- Rue du Stade / Rue de Grossoeuvre : parking desservant le stade

### ➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Prey et les Communes limitrophes

## II. EVALUATION DU PROJET

### ➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre d'emplacements pour véhicules légers créés : 56 emplacements standards et 32 places à usage occasionnel
2. Proportion de surfaces perméables par rapport à la surface totale des aires créées : 100%

### ➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Remplissage moyen des parkings : quasiment complet pour le multiservices les jours ouvrables, 35 week-end par an pour la salle des associations et environ autant pour le stade
2. Part des places végétalisées sur la totalité des emplacements de stationnement de la Commune : 65%

### ➤ Critères de notation

#### Partenariat/Concertation :

Des réunions de terrains avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement ont été organisées.

Les élus ont comparé les différentes techniques de limitation de l'imperméabilisation des sols en visitant le parking pour camping-cars réalisé à Saint-André-de-l'Eure par la Communauté de Communes La Porte Normande et celui du magasin Favennec.

#### Caractère pilote/Innovation :

Ce projet est exemplaire dans la lutte contre le ruissellement en raison de la systématisation de la végétalisation des aires de stationnement et des espaces de manœuvre.

Il est innovant par la prise en compte de la fréquence des besoins : un important travail de rationalisation des travaux a été effectué afin de disposer d'une capacité de stationnement adéquate.

#### Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* Les élus de la Commune.
- *Comment ?* Lors des réflexions menées à l'occasion de l'élaboration du PLU.
- *A quelle échelle ?* Projet défini à l'échelle de Prey en comparant les réalisations alentours.
- *Un document a-t-il été réalisé ?* Oui, les plans d'aménagement d'ensemble des différents parkings.

#### Social :

La création d'aires de stationnement permet d'améliorer l'accessibilité aux équipements desservis qui sont également les principaux lieux de rencontre de la Commune (lieu des achats de première nécessité, lieu des manifestations, lieu des rencontres sportives).

Cette opération, environnementalement vertueuse, doit permettre de déclencher une prise de conscience chez les usagers : une autre façon d'aménager l'espace est possible en dehors de l'artificialisation des sols.

#### Ecologie/Environnement :

Création d'un aménagement réduisant les impacts sur le milieu naturel grâce à un effort pour limiter l'imperméabilisation des sols.

L'originalité de la végétalisation d'une aire de stationnement permet d'espérer que ses utilisateurs seront séduits par la qualité de l'équipement et donc plus sensibilisés, voire motivés, par des pratiques vertueuses de respect de l'environnement.

#### Economie :

Réalisation d'un chantier relativement important, source potentielle de marchés supplémentaires pour les entreprises locales (près de 70 000€ de travaux).

La création d'aires de stationnement dédiées aux équipements mentionnés ci-dessus induit indirectement une amélioration de l'accessibilité aux commerces du centre-bourg qui pourraient ainsi être dynamisés par cette opération.

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Rue Charles de Gaulle/ Rue de la Poste (multiservices) : 14 places	21 891,00
Rue de Grosseuvre (salle des associations) : de 22 à 54 places	20 396,00
Rue du Stade / Rue de Grosseuvre (stade) : 20 places	19 375,00
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>61 662,00</b>

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...) : amende de police pour le multiservices	8 756,40
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	18 991,50
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>27 747,90</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>33 914,10</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>61 662,00</b>

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00</b>

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>61 662,00</b>
---------------------------------------	------------------